

**Piscine-Patinoire «La Fayette» - Exploitation du Bar-Restaurant
du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2007 - Concession d'occupation -
Lancement de la consultation - Adoption du cahier des charges**

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : L'équipement Piscine-Patinoire «La Fayette» comporte en son sein un Bar-Restaurant exploité par un concessionnaire depuis l'ouverture en 1993. La concession fait l'objet d'un contrat qui arrive à expiration le 31 décembre 2004.

Il est proposé de renouveler cette concession d'occupation pour la période du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2007, après le lancement d'une procédure de consultation. Cette concession d'occupation donnera lieu au paiement d'une redevance annuelle fixée à 12 000 €.

Le concessionnaire doit faire l'objet d'une inscription au Registre du Commerce. Il prend à sa charge les consommations d'eau, d'électricité et la surveillance pour la sécurité des locaux mis à disposition.

Sur proposition de la Commission des Sports, le Conseil Municipal est appelé à en décider et à :

- autoriser M. le Maire à lancer la procédure de consultation,
- approuver le cahier des charges et le règlement de la consultation élaboré à cet effet.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions sus-énoncées.

Récépissé préfectoral du 22 octobre 2004.